



# Vivre à Saint Girons

Votre journal municipal



## Sommaire

Le mot du Maire .....	P. 2
Stationnement .....	P. 3
Actualités .....	P. 6
Manifestations .....	P. 7
Agenda des sorties .....	P. 8

**EN PREMIÈRE LIGNE**  
Le Plan Local d'Urbanisme  
organise la ville de demain  
**P. 4-5**

Bonne année  
**2017**



# Le mot du Maire



## 2017, UNE ANNÉE D'EXCEPTION

2017 sera une année unique en son genre car elle concentrera des échéances exceptionnelles pour notre ville et pour notre pays.

- Les élections présidentielles et législatives d'avril, mai et juin, déterminantes pour notre avenir commun, vont capter toutes les attentions.
- La création de la communauté de communes Couserans-Pyrénées est porteuse d'espoir pour le développement en Couserans. Effective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, elle va instaurer un échelon d'administration et de solidarité territoriale à l'échelle des 94 communes et des 30 000 habitants du Couserans, au service d'un projet commun. Nous aurons l'occasion de revenir dans ce journal sur ce que cela changera pour les habitants, en fonction du projet de territoire qui sera adopté.
- Le recensement de la population de Saint-Girons, en janvier et février, constituera un rendez-vous très attendu, car il donnera la situation de notre ville.
- Le Tour de France s'arrêtera à Saint-Girons à l'occasion d'une étape emblématique, celle du 14 juillet. À cette occasion, notre ville sera propulsée sur le devant de la scène médiatique internationale et les retombées économiques seront considérables, au moment de la course et plus tard également.
- Les grands dossiers, essentiels pour l'avenir de la ville, connaîtront aussi en 2017 une étape décisive, qu'il s'agisse de l'aménagement de la ville avec le Plan Local d'Urbanisme présenté par ce numéro, ou encore la mise au point et la recherche de financements extérieurs sur les grands projets du contrat de ville, notamment la Maison des services aux publics, l'aménagement du Quai du Gravier et la Maison de la Citoyenneté.

Que 2017 apporte à Saint-Girons et aux Saint-Gironnais toute la joie et la prospérité qu'ils méritent !

Bonne année 2017 à toutes et à tous !

François Murillo  
Maire de Saint-Girons

## Citoyenneté

### ➤ Recensement de la population du 19 janvier au 18 février

C'est parti pour le recensement 2017 à Saint-Girons. Les agents recenseurs vont sonner à votre porte : merci de leur réserver le meilleur accueil. Ils auront tous une carte officielle avec photo, qu'ils présenteront.

Cette année, une nouveauté : le recensement en ligne est possible. N'hésitez pas à l'adopter, car il permet un gain de temps. Des postes informatiques sont à disposition si besoin en mairie au Point Information Jeunesse le jeudi de 14h00 à 17h00.

Renseignements au 05 61 04 03 20.



### ➤ Rejoignez le conseil citoyen !

Vous souhaitez vous engager concrètement en faveur de "vivre ensemble" et de l'action citoyenne ? Alors n'hésitez pas : rejoignez le conseil citoyen de Saint-Girons, qui recherche des membres bénévoles. Le conseil citoyen émet des avis sur la vie quotidienne du centre-ville et les actions du contrat de ville. Ses interventions concernent la cohésion sociale, l'aménagement urbain et l'action en faveur de l'économie et de l'emploi. Les conditions pour postuler sont les suivantes : soit habiter dans le centre-ville de Saint-Girons, soit être membre d'une association dont l'objet social concerne le centre-ville.

Contactez avant le 05 février 2017 Pierrette Raymond au 05 61 66 22 55 - 06 75 89 94 81- gerard.raymond9@orange.fr et Alain Morali au 06 72 74 76 30 - aldocledomo@free.fr



### ➤ MONALISA : appel à bénévoles

MONALISA, c'est la MOBilisation NAtionale contre L'ISolement des personnes Âgées. Mis en œuvre par le Centre Communal d'Action Sociale, les établissements scolaires et les associations, ce dispositif citoyen prévoit notamment des visites au domicile des personnes âgées : conversations, lectures, promenades... Des formations sont prévues.

Aujourd'hui le nombre de demandes excède les capacités de l'équipe en place. Toute personne intéressée est priée de se faire connaître auprès du CCAS, au 05 61 04 03 24.



## Zone bleue modifiée à partir du 1<sup>er</sup> février 2017

En matière de stationnement des véhicules, les habitants de Saint-Girons demandent la réduction de la zone bleue, de façon à augmenter le stationnement résidentiel de proximité. Cependant, la zone bleue a également une fonction majeure : permettre une rotation des véhicules à l'approche des commerces. Il est donc nécessaire de trouver un bon compromis entre ces deux utilisations. C'est pourquoi la mairie a souhaité une

concertation avec la population. Des réunions avec les commerçants ont permis de dégager un compromis :

- la place des Capots et le square Balagué se trouveront désormais hors zone bleue, ouverts au stationnement sans limitation de durée ;
- des places "arrêts minutes" (20 minutes) supplémentaires seront créées devant l'Office du tourisme, de façon à en faciliter la fréquentation.



> En bleu : la nouvelle zone bleue, applicable à partir du 1<sup>er</sup> février 2017  
> En rouge, les arrêts-minutes. Manquent ici ceux des avenues Maréchal Foch et Galliéni

	RÈGLEMENTATION	CONTRÔLE ET SANCTIONS
ZONE BLEUE	LIMITATION À 1H30 UN DISQUE BLEU DE CONTRÔLE HORAIRE AUX NORMES EUROPÉENNES EST OBLIGATOIRE	AU CAS DE DÉPASSEMENT DE LA DURÉE AUTORISÉE : CONTRAVENTION DE 17 €
ARRÊTS-MINUTES	LIMITATION À 20 MINUTES. UN DISQUE BLEU DE CONTRÔLE HORAIRE AUX NORMES EUROPÉENNES EST OBLIGATOIRE.	AU CAS DE DÉPASSEMENT DE LA DURÉE AUTORISÉE : CONTRAVENTION DE 17 €
EMPLACEMENTS HANDICAPÉS	RÉSERVÉS AUX HANDICAPÉS, SELON MARQUAGE AU SOL.	CONTRAVENTION DE 135 €
AUTRES PLACES DE STATIONNEMENT	PAS DE LIMITATION DE DURÉE, DANS LA LIMITE DE 7 JOURS AU MÊME EMPLACEMENT (SAUF RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE)	AU-DELÀ DE 7 JOURS (SAUF RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE), LA MISE EN FOURRIÈRE DU VÉHICULE EST POSSIBLE.

### UN NOMBRE CONSIDÉRABLE DE PLACES DE PARKING

En dehors des places tracées le long des voies, Saint Girons compte **1098** places de stationnement réparties comme suit :

- **907** dans des parcs publics de stationnement de proximité (de 12 à 70 places) sans limitation de durée
- **179** en zone bleue
- **12** en arrêts minutes

### À savoir

#### HALTE AUX INCIVILITÉS !

Devant les commerces ou les services publics, il arrive fréquemment que des "voitures ventouses" se garent pour une longue durée. Ce comportement est préjudiciable aux usagers et clients ainsi qu'aux commerces eux-mêmes. De même, les véhicules qui empiètent sur les trottoirs empêchent la circulation des personnes à mobilité réduite. Ces comportements qui portent atteinte à notre "vivre ensemble" sont passibles de sanction.



## 3 QUESTIONS À GÉRALD ROVIRA, maire-adjoint à la sécurité, à la prévention et à la santé

▷ **Vivre à Saint-Girons – Qu'est ce qui a motivé la municipalité dans ces mesures nouvelles ?**

▷ **Gérald Rovira** – Nous avons reçu de nombreuses demandes de particuliers souhaitant des places de stationnement résidentiel, notamment en centre ville et aux alentours. Ces demandes nous sont apparues légitimes, en particulier pour la revitalisation du centre. Par ailleurs, après réunion des commerçants, nous sommes arrivés à un compromis dans lequel nous maintenons les zones bleues mais nous rendons au stationnement libre les deux places où la demande des résidents est la plus forte : la place des Capots et le square Balagué. Nous restons fidèles à notre ligne : la concertation et le dialogue.

▷ **VàStG – Comment cela va-t-il se traduire sur le terrain ?**

▷ **G.R.** – Nous allons nous employer à faire respecter ces mesures, dans le souci de l'intérêt général. Dans un premier temps, jusqu'au 1<sup>er</sup> février, les contrevenants seront simplement avertis par la police municipale. Dans un deuxième temps, des contraventions seront délivrées. Je souhaite bien sûr qu'il y en ait le moins possible. C'est pourquoi nous avons souhaité, avec ce journal municipal, diffuser à tous l'information la plus large sur le dispositif.

▷ **VàStG – Pensez vous que les comportements vont évoluer ?**

▷ **G.R.** – J'en suis certain ! Le respect des autres est une valeur que partagent les Saint-Gironnais. Mais les mauvaises habitudes sont tenaces et quand le pli est pris... Cela fait de la peine de voir les voitures-ventouses ou les difficultés des personnes âgées face aux voitures sur les trottoirs. Quand on voit le nombre de places à Saint-Girons, on s'aperçoit qu'avec un peu de civisme et quelques mètres de marche à pied, on pourrait mieux vivre la ville ensemble.

# Le Plan Local d'Urbanisme organise

**L**e Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrive dans la phase finale de son élaboration. Il sera soumis à enquête publique en 2017. Notre dossier vous présente ce document essentiel pour Saint-Girons.

## ➤ Le PLU, qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme créé par la loi "Solidarité et renouvellement urbain" du 13 décembre 2000. Il se substitue aux Plans d'Occupation des Sols (POS) pour prévoir les règles d'aménagement et d'utilisation des sols sur l'ensemble du territoire de la commune. Il sera voté par le conseil

municipal. Il est actuellement élaboré en concertation étroite avec les habitants.

Le PLU appliquera à Saint-Girons pour les 10 à 15 ans à venir les principes du développement durable : il veillera ainsi à ce que les actions mises en œuvre aujourd'hui ne portent pas atteinte aux

besoins des générations futures. Pour l'État et la Ville, c'est une approche de long terme qui combine les prévisions démographiques, le développement économique, le respect de l'environnement, et les besoins de logements, de services, d'équipements divers et de déplacements.



## ➤ Parlons PLU : petit lexique à l'usage des habitants

Le PLU comprendra les pièces suivantes, classées de la plus généraliste jusqu'à la plus détaillée :

- Le rapport de présentation assure la cohérence de l'ensemble depuis les principes directeurs jusqu'aux règles d'urbanisme. Il explique les choix retenus pour construire les autres documents. Il justifie les objectifs de volumétrie des différents espaces.
- Le Projet d'Aménagement et de Déve-

loppement Durable (PADD) expose le projet d'urbanisme. Il limite l'étalement urbain en définissant les orientations des politiques d'aménagement, d'équipement, de protection des espaces naturels, agricoles, forestiers ou écologiques.

- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) appliquent le PADD en fixant sur un secteur ou un quartier des actions destinées à protéger l'environnement, les paysages,

les entrées de ville, le patrimoine, ou encore permettre le développement.

- Le règlement et les documents graphiques, conformes eux aussi au PADD, délimitent les zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et fixent les règles générales d'urbanisation et les servitudes d'utilisation des sols. Le règlement qui en découle est opposable à tous pour tous travaux ou constructions. Les annexes du PLU précisent les dispositifs.

## ➤ La parole aux Saint-Gironnais

La concertation avec les habitants est une obligation ; elle est également voulue par la municipalité, qui trouve là une nouvelle opportunité d'associer la population à une décision importante qui concerne toute la commune.

Les modalités de la concertation, fixées par le conseil municipal, comprendront en particulier une réunion publique de

présentation, des explications par le service municipal de l'urbanisme et la mise à disposition d'un registre en mairie, afin de recueillir les avis des habitants.

La décision du conseil municipal interviendra à l'issue de la concertation. Les élus restent en toute hypothèse libres d'intégrer tout ou partie des résultats de la concertation dans le PLU définitif.



# la ville de demain



## ➤ Le PADD, clé de voûte du PLU

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable présente une vision de Saint-Girons pour les 15 ans à venir. Il se situe dans la perspective où la population de Saint-Girons (6 289 habitants en 2013) augmente pour retrouver progressivement son niveau des années 1980, soit environ 7 000 habitants, pour pouvoir atteindre plus tard 8 000 habitants. La réalisation de cet objectif permettrait d'asseoir définitivement le développement des services et des commerces. Pour cela, quatre orientations sont prévues par le PADD.

1/ Conforter Saint-Girons comme pôle fédérateur de l'agglomération saint-gironnaise en renforçant les commerces et services en centre ville d'une part, et les zones dédiées aux entreprises d'autre part.

2/ Conserver la mixité des populations et des usages de la ville en proposant un habitat plus diversi-

fié et plus accessible à tous, et un accompagnement plus complet en services, équipements collectifs, déplacements doux interquartiers.

3/ Repenser la circulation en améliorant les déplacements sur le centre-ville notamment, en organisant mieux le stationnement, en développant les modes de transport doux (piétons et cycles), accessibles à tous et sécurisés, notamment en desserte des zones d'activités économiques et de loisirs.

4/ Valoriser les qualités spécifiques de Saint-Girons, telles le centre ancien, son patrimoine et ses ruelles, son environnement naturel et agricole, ses berges et ses cours d'eau, en ménageant des coulées vertes, en modérant la consommation des espaces aménageables, en gérant le foncier de façon économe, en utilisant les énergies renouvelables et en protégeant l'environnement.



## 2 QUESTIONS À MARIE-CHRISTINE DENAT-PINCE

Maire-adjointe au développement durable

### ▷ Vivre à Saint-Girons – Pourquoi réaliser un Plan Local d'Urbanisme ?

► **Marie-Christine Denat-Pince** – L'essentiel, c'est le projet de ville. Les Saint-Gironnais nous ont demandé de concrétiser un projet précis de développement de Saint-Girons. Ce projet est le fil rouge du mandat, et le PLU contient les règles à respecter pour que ce projet se concrétise. Par ailleurs nos documents d'urbanisme datent de 1983. Ils doivent impérativement être revus pour être adaptés aux enjeux de demain. Les Saint-Gironnais seront largement consultés et diront ce qu'ils pensent du PLU.

### ▷ V&StG – Quels sont les lignes directrices du projet de ville que vous portez ?

► **M.C.D.P.** – Bien sûr, nous portons une ambition de développement de Saint-Girons. Nous avons fixé l'objectif d'une hausse de la population de 10 %. Le PLU est formaté autour de ce développement. Mais attention : pour nos enfants, notre développement doit impérativement être durable et respectueux de l'environnement. Je rajoute une dimension qui m'est chère : le bien vivre ensemble. Les mesures prévues par le PLU vont en ce sens.

## ➤ Opération façades

Le conseil municipal a voté des aides pour la rénovation des façades donnant sur le Salat et dans les quartiers voisins.

Les aides sont très attractives et plusieurs dossiers sont à l'instruction : n'hésitez pas à demander des informations !

### Pour tout renseignement

Service urbanisme de la mairie :

05 61 04 05 26

urbanisme@ville-st-girons.fr



## ➤ Tour de France : le 14 juillet 2017, l'étape-reine partira de Saint-Girons

Un coup de maître : voilà ce que le travail des élus de Saint-Girons et de l'Ariège a permis avec cette étape Saint-Girons-Foix le 14 juillet prochain. Des centaines de milliers de spectateurs et des millions de téléspectateurs vont, pendant des heures, avoir leurs yeux braqués sur le Tour, sur

l'Ariège, le Couserans et Saint-Girons. Ce "critérium cycliste de l'Ariège" représente une formidable aubaine pour le tourisme local. Gageons que le soleil sera au rendez-vous, que le spectacle sera magnifique, et que le Tour lancera une saison touristique de premier plan en Couserans !



> François Murillo et Henri Nayrou désignent l'étape en présence de Christian Prudhomme, directeur du Tour de France (à gauche), de Norbert Meler, maire de Foix et de Frédérique Massat, députée

## ➤ La première tranche du chemin des berges du Salat

La création d'un cheminement le long des berges du Salat, élément important du contrat de ville, commence à prendre forme. Il s'agit de créer une liaison douce pour piétons et vélos, traversant la ville à partir de l'Arial et de Palètès jusqu'au lycée Aristide Bergès. Une promenade agréable en toute sécurité sur nos magnifiques bords de rivière qui sera initiée sur ce mandat en trois tranches de travaux : la première

a démarré près du centre aquatique, la seconde sera la liaison Palètès-centre ville et la troisième se situera au niveau du quai du Gravier. Dans ce secteur, les deux pins du rond-point Balagué, devenus dangereux pour la circulation, ont dû être abattus. L'un d'eux a simplement été amputé de sa ramure : la mairie étudie la possibilité de lui donner une seconde vie pour une utilisation décorative.



> Les travaux de l'avenue Aristide Bergès

## ➤ Nourrir les pigeons est interdit

Les habitants sont nombreux à se plaindre des nuisances occasionnées par les pigeons : fientes, dégradation d'édifices, nuisances sonores... Les pigeons peuvent aussi être porteurs de germes de maladies transmissibles à l'homme. C'est pourquoi le règlement sanitaire départemental interdit formellement de nourrir les pigeons de

ville, de même d'ailleurs que les chats errants. Ces dépôts de nourriture nuisent aussi à l'efficacité de la dératisation mise en place par les services municipaux. Cette interdiction doit être observée de la façon la plus stricte, puisque la grippe aviaire touche à nouveau la France en ce début 2017.



> Les pigeons, des voisins parfois désagréables...

## ➤ GROUPES D'OPPOSITION

➤ Le 1<sup>er</sup> janvier, 94 communes (8 intercommunales) fusionnent formant la Communauté de Communes Couserans Pyrénées, un véritable bouleversement pour les habitants du Couserans.

Pour certains le seul problème c'est de savoir qui en sera le chef.

Avec d'autres élus du Couserans nous travaillons sur un projet pour le territoire et la façon dont la gouvernance sera assurée avec la population.

➤ Saint-Gironnaises, Saint-Gironnais,

Comme vous le savez, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 le regroupement d'intercommunalités va prendre effet. Notre inquiétude est grande dans plusieurs domaines :

- Qui sera le prochain président ?
- Le politique ne risque-t-il pas de prendre le

- Le regroupement engendrera un recul démocratique ; nous souhaitons garder une proximité (commune) dans le fonctionnement de cette structure.

- Concernant les moyens, ce projet réduira les dotations de l'État. Nous voulons être des élus de combat pour pouvoir répondre aux besoins des populations avec les agents territoriaux nécessaires.

- Défendre les services publics (Poste, hôpital,

dessus sur l'économique ?

- Quel sera l'impact sur le service public et ceux qui l'assurent ?

- Quelles compétences va-t-elle prendre sur notre commune ?

- Quel sera l'impact sur nos impôts qui ont déjà augmenté de 6 % ?

impôts, transports...) en étant inflexible pour leur maintien et leur développement.

- Dynamiser le territoire à partir des atouts économiques (agriculture, industrie papetière, ressources du sous-sol...).

Hervé SOULA, conseiller municipal

"À Saint-Girons l'humain d'abord pour une ville solidaire et créative"

En espérant que ces inquiétudes ne gâchent pas ce début d'année, nous vous souhaitons de belles fêtes.

Léo GARCIA, Gaëlle BONNEAU, Christian HUERTAS, Michel GRASA et Sabine CAUJOLLE

Conseillers municipaux "Vivre ensemble à Saint-Girons"

## ➤ Résidence de territoire 2017

En 2016, Saint-Girons a accueilli en résidence de territoire le photographe Arno Brignon et le collectif cinématographique du "Petit Cowboy". En 2017 le Couserans accueille le photographe Georges Pacheco. À Saint-Girons le plasticien Aymeric Reumaux, accompagné de la danseuse Véronik De Bisschop effectueront un travail de création participative avec les habitants durant la saison 2017.

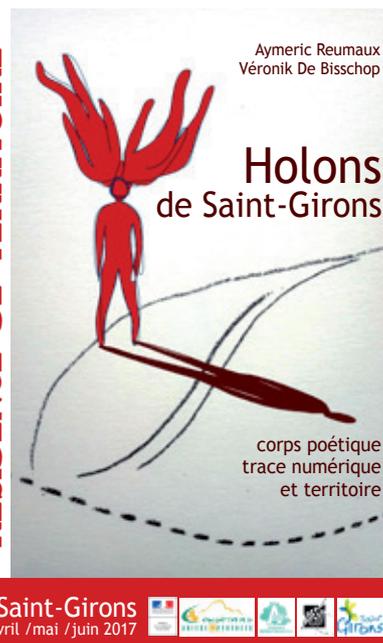
• À Saint-Girons, Aymeric Reumaux, programmeur, dessinateur d'animation, tisse des liens entre espace numérique et espace public, avec des propositions variées (performance de rue, mapping vidéo sur façade, sculpture numérique...) sous le titre "Holons de Saint-Girons" (nom donné aux

personnages filaires animés nés de ses dessins d'animation).

Il travaillera avec la danseuse Véronik De Bisschop sur une création qui mêle corps et dessin d'animation. L'occasion également de proposer aux habitants des ateliers autour du corps et des arts numériques.

• En Couserans, le photographe Georges Pacheco mènera une démarche autour de l'image visant à saisir la psychologie des interactions humaines. Un projet avec et pour ses habitants, axé sur la rencontre, le partage des expériences, des vécus, des histoires. Il œuvrera ainsi à l'édification d'un corpus de photographies et contribuera à l'enrichissement du patrimoine visuel de notre territoire.

RÉSIDENCE DE TERRITOIRE



## ➤ Un forum des associations réussi

Samedi 24 septembre 2016, de 10h à 17h, 74 associations sportives, culturelles ou à vocation sociale ont présenté leurs activités aux Saint-Gironnais.

Quai du Gravier, en plus du chapiteau avec une quarantaine de stands, le public a pu découvrir de nombreuses démonstrations d'arts martiaux, de danses, un atelier "grimpe" proposé par le club spéléo, un pôle cycliste avec prêt de vélos gratuits, des projections vidéo, un château gonflable et des costumes de sumo... tandis qu'un "Kid stadium" installé place de Verdun présen-

tait les sports d'athlétisme. Une dizaine de sports étaient également en démonstration sur le site Buffelan, du tennis à l'escalade, en passant par le badminton et le tennis de table. Des initiations aquabike, aquagym et parcours aquatiques étaient offertes au centre aquatique.

Sous le soleil et dans la bonne humeur, il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges, autour du slogan "Partageons nos passions !". Le projet a reçu le soutien financier de l'État et de la CAF.



## (En bref...)



### THÉÂTRE À L'ÉCOLE

Les écoles du centre-ville ainsi que l'équipe du service jeunesse, soutenues par les élus et les parents délégués, ont souhaité travailler sur le vivre-ensemble. L'École citoyenne de Toulouse a été retenue pour intervenir les 21 et 22 novembre 2016, sous la forme d'ateliers d'expression et de séances de théâtre forum (notre photo). Le but : amener les enfants et les acteurs éducatifs à travailler sur la gestion des émotions et le respect de l'autre. Ce projet est soutenu financièrement par l'État dans le cadre de la Politique de la Ville.



### LE CINÉMA MAX LINDER EN PROGRESSION

La fréquentation du cinéma Max Linder a augmenté de 25% en 2016. Ce succès s'explique notamment par le soin et le renouvellement apportés à la communication : page internet dédiée, newsletter, programme mensuel, nouveau trimestriel d'informations. Sa ligne éditoriale (films populaires, art & essai, pour jeune public, documentaires, vost...), ses événements autour de l'actualité (Cinespaña, notre photo) et son partenariat avec les établissements scolaires de la ville l'aident aussi à se positionner comme véritable pôle culturel couserannais d'éducation à l'image.



### LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Comme chaque année, le Comité Intercommunal pour la Sécurité et la Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.) de Saint-Girons s'est engagé en novembre 2016 dans la lutte contre les violences conjugales, amoureuses et sexistes. Des actions diverses (exposition, ciné-débat, ateliers-débats...) ont permis de sensibiliser jeunes et moins jeunes sur ces problématiques sociétales. Le ciné-débat autour du film de Patric Jean "Une affaire privée" en a été le point d'orgue.

## ➤ Concerts et spectacles

**Samedi 21 janvier à 16h :** Concert de la Chandeleur avec l'école de musique municipale à la salle Max Linder.



**Judi 2 février à 21h :** Concert de blues du groupe "Awek" à la salle Max Linder. Entrée : 15€, tarif réduit : 12€.

Contact et réservations : Services Culturels au 05 61 04 03 27. <http://www.awekblues.com>



**Samedi 22 avril à 21h :** Concert de Bernardo Sandoval à la salle Max Linder.

Renseignements et réservations sur <http://www.levestive.com>

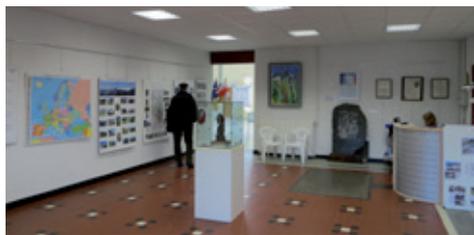
## ➤ Balades, visites

**Tous les jeudis à 16h30 :**

Rendez-vous place Alphonse Sentein à l'Office de Tourisme de Saint-Girons pour la *visite animée de la classe 1900*. Découvrez la journée d'un écolier d'antan et redevenez écolier en testant vos talents d'écriture à la plume ! 3€.

**Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 :**

*Visite libre* du musée de la Maison du Chemin de la Liberté. Visite commentée pour les groupes. Avenue Aristide Bergès - Tél : 05 61 66 35 68 <http://chemindelaliberte.fr>



**Du mercredi au samedi de 15h00 à 19h00 :**

Visite de la fabrique de bières artisanales Faux.

➤ **Sur réservation :** 05 61 96 26 60 - [contact@tourisme-stgirons-stlizier.fr](mailto:contact@tourisme-stgirons-stlizier.fr)

## ➤ Cinéma

- **Chaque semaine :** 1 ou 2 films directement issus de l'actualité cinématographique.
- **Chaque mois :** 1 séance Version Originale sous titrée, 1 documentaire et 2 séances Ciné9.
- **Chaque vacances scolaires :** 1 séance Cinépitchoun.

**Tarifs :**

- Séance 2D : 6,00 € (plein) ; 4,60 € (réduit - sur présentation d'un justificatif).
- Séance 3D : 7,00 € (plein) ;

5,60 € (réduit - sur présentation d'un justificatif).

- Ciné Pitchoun : 4,00 € (enfant) ; 4,60 € (1 accompagnateur par enfant).
- Opération - de 14 ans = 4 €
- Carnet d'abonnement : (soit 10 tickets à 50 €) en vente à la caisse du cinéma ou du lundi au vendredi de 14h à 17h au bureau des Services Culturels de la Mairie.

**Pour connaître la programmation :** <http://cinema.saint-girons.fr>

## ➤ Animations

**Du 6 au 10 février :** *Cirque Maximum* au Parc des Expositions.

**En février :** *Aqua Zen* au centre aquatique du Couserans. D'autres animations sont prévues : Aqua Night, Aqua Splash... Renseignements et réservations au 05 61 64 96 22 et <http://www.centre-aquatique-du-couserans.com>

**Samedi 4 et dimanche 5 mars :** *Exposition avicole* au Parc des Expositions. Contact : M. Perry au 06 60 67 31 91.

**Vendredi 31 mars :**

*Carnaval*. Grand défilé dans la ville. Reporté au 21 avril en cas de mauvais temps.



Contact : Alex Nogier au 06 86 81 81 09.

## ➤ Sports

**Samedi 28 janvier :** *Grand prix régional d'Athlétisme benjamins et minimes* au Parc des Expositions, avec le Club Athlétique de Saint-Girons.

**Samedi 25 février :** *Rencontre Gers - Ariège* au Parc des Expositions, avec le Club Athlétique de Saint-Girons.

**Lundi 27 février :** *Rencontre U.S.E.P. 09 (hockey)* au Parc des Expositions.

**Dimanche 12 mars :** *Stage départemental de saut à la perche* au Parc des Expositions, avec le Club Athlétique de Saint-Girons.

**Dimanche 26 mars :** *Tournoi de badminton* au Parc des Expositions.

## ➤ Expositions

**Du 1<sup>er</sup> au 25 février :** *Exposition de peintures d'Olivier Varo* à la Médiathèque Gaston Massat.

**Du 1<sup>er</sup> au 26 mars :** *Exposition de photographies de Tom Aerts* à la Médiathèque Gaston Massat.



➤ **Renseignements :** 05 61 66 15 47 - <http://www.mediathequemunicipale-gastonmassat.net>

## ➤ HORAIRES MAIRIE

Du lundi au jeudi : de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.  
Le vendredi : de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Tél : 05 61 04 03 20

## ➤ LES ÉLUS REÇOIVENT

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous : 05 61 04 03 21.

## ➤ CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque mois de 14h à 17h et sur rendez-vous. À la mairie de Saint-Girons - Bureau côté salle ancienne bibliothèque. Contact : [christian.dedieu@conciliateurdejustice.fr](mailto:christian.dedieu@conciliateurdejustice.fr) - 06 45 85 29 07.

## ➤ ASSOCIATION DE SOUTIEN JUDICIAIRE ET D'ORIENTATION DE L'ARIÈGE (ASJOA)

Permanence assurée les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois de 14h à 16h30 sur rendez-vous au 05 61 04 03 20.

## NUMÉROS D'URGENCE

**SAMU :** 15  
**Pompiers :** 18  
**Gendarmerie :** 17 ou 05 34 14 33 30  
**Appel urgence :** 112  
**Accueil sans-abri :** 115  
**Allô enfance en danger :** 119  
**Violences conjugales :** 06 52 75 36 36 ou 3919 (appel anonyme et gratuit)  
**Centre Hospitalier Ariège-Couserans :** 05 61 96 20 20  
**Centre anti-poison de Toulouse :** 05 61 77 74 47  
**GDF Urgences Sécurité Gaz :** 0800 47 33 33 (Appel gratuit depuis un poste fixe).  
**Syndicat des Eaux du Couserans :** 05 34 14 33 00

## ➤ SANTÉ

**Pharmacies de garde :** 32 37.  
**Médecins de garde :**  
Un seul numéro d'appel : le 39 66 (coût d'un appel local depuis un poste fixe). On peut aussi contacter le 112. Maison Médicale 34 rue Gabriel Fauré.

## À SAVOIR

- **CIMETIÈRES :** Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, les véhicules ne peuvent plus entrer dans les cimetières.
- **ESPACE MULTIMODAL :** Les horaires d'ouverture de l'espace multimodal s'adaptent à l'opération Ski Rail jusqu'au 18 mars 2017 :
  - En période scolaire, ouvert le lundi de 09h10 à 12h00 et de 14h30 à 16h10, du mardi au vendredi de 09h10 à 12h00 et de 14h30 à 17h40. Le samedi, ouvert de 08h10 à 09h10.
  - Durant les vacances scolaires, ouvert du lundi au vendredi de 08h10 à 12h00 et de 14h30 à 16h40. Le samedi, ouvert de 08h10 à 09h10.
- **SIRÈNE :** Des essais mensuels de la sirène d'alerte de la ville sont réalisés le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à 12h00.